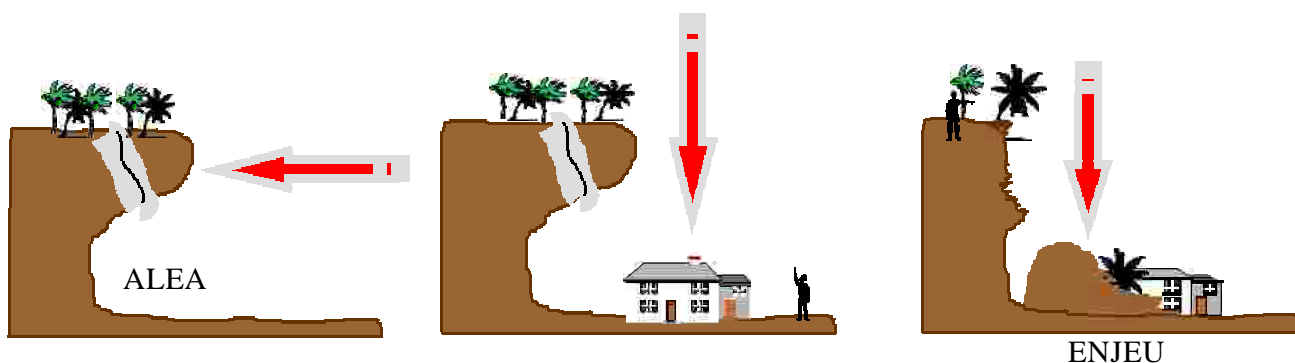


LE RISQUE MAJEUR

C'est un accident grave qui peut être d'origine naturelle (tempête, inondation, mouvement de terrain, séisme, volcan) ou technologique (industriel, transports de matières dangereuses, barrages). Il se caractérise par de nombreuses victimes, des dégâts importants, des impacts néfastes sur notre environnement et dont les effets prévisibles dépassent les capacités de réaction des instances directement concernées.

On dira qu'il s'agit d'un risque majeur lorsque il y a confrontation d'un **ALÉA** (Phénomène naturel ou technologique et d'intensité donnée : crue, affaissement de terrain, explosion dans une usine, ...) et d'un **ENJEU** (Personnes, biens, activités, moyens, patrimoine, etc... susceptibles d'être affectés par un phénomène naturel ou technologique et de subir des préjudices ou des dommages).



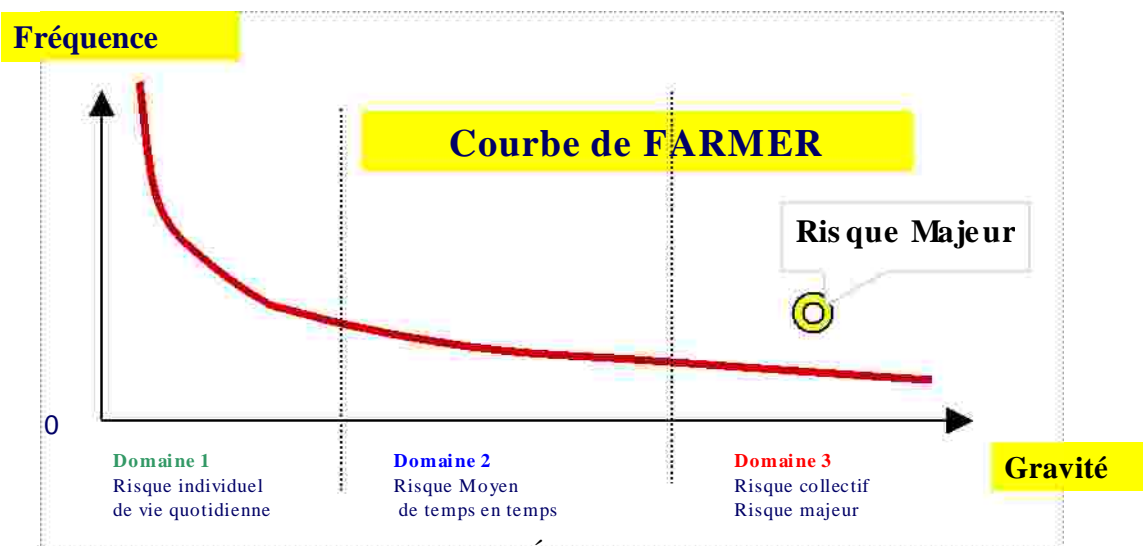
Ici l'**aléa** est un surplomb rocheux susceptible de s'effondrer sur l'**enjeu** humain (les habitants du village)

Deux critères caractérisent un risque majeur : une faible probabilité et une énorme gravité. La courbe de FARMER ci-dessous illustre bien le propos. Faisons une comparaison avec le risque routier :

Domaine 1 : Forte probabilité et faible gravité (de nombreux accrochages).

Domaine 2 : Probabilité moyenne et gravité moyenne (de temps en temps des blessés).

Domaine 3 : Probabilité faible et gravité très importante (l'accident mortel), c'est la zone du risque majeur.



Pour en savoir plus : - site du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable
<http://www.prim.net>

- site de l'Iffo-rme : www.iffo-rme.fr.st